



> ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : DÉSIGNEZ VOS REPRÉSENTANTS DU 6 AU 8 DÉCEMBRE !

Vous êtes invités à voter pour désigner vos représentants dans les instances représentatives. Cette année, le vote sera émis par voie électronique exclusivement. Retrouvez au recto de ce flash spécial toutes les explications sur ces élections et au verso les professions de foi des cinq syndicats en lice.

Les élections professionnelles sont un enjeu de démocratie sociale. Elles consacrent, par l'élection de représentants, le droit de participation des agents à la détermination des règles individuelles et collectives qui les concernent.

Moment essentiel du dialogue social, les élections professionnelles permettent votre implication dans la politique de l'établissement. Votre mobilisation est indispensable pour assurer la représentativité optimale des organisations syndicales dans leurs rôles de négociation et de promotion des intérêts tant collectifs qu'individuels.

Au CHU, les élections se dérouleront du mardi 6 décembre à 8h au jeudi 8 décembre 2022 à 16h. Vous élirez vos représentants pour 4 ans de mandat auprès de différentes instances représentatives du personnel.

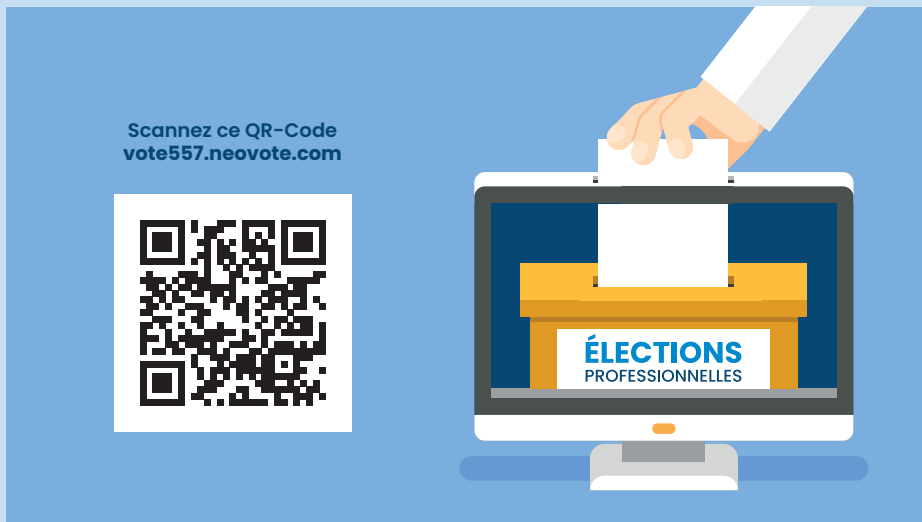
Le CSE

Le comité social d'établissement, qui succède au CTE et au CHSCT, est compétent sur divers sujets relatifs

ET CONCRÈTEMENT ?

Les instances professionnelles contribuent à la diffusion de l'information relative à la gestion et à la politique de l'établissement et permettent aux représentants du personnel d'exprimer des points de vue sur les orientations institutionnelles.

Par exemple, elles sont informées des travaux, des activités et des projets de l'établissement. Les instances rendent également un avis sur les lignes directrices de gestion, lesquelles déterminent les



à l'organisation des services, aux projets de l'établissement, au plan de formation... Il comprend une formation spécialisée compétente pour les questions relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail.

Les CAP

Les commissions administratives paritaires réunissent des représentants de l'administration et des représentants du personnel afin d'étudier les situations individuelles

orientations RH de l'établissement. Le CSE est aussi sollicité sur l'organisation du temps de travail ou encore les projets de restructuration des services.

Les commissions paritaires sont réunies suite aux recours des agents quant à des situations individuelles : révision du compte-rendu d'entretien professionnel, prolongations de stage, demande de dispense d'engagement de servir, décision d'engagement de procédure de reclassement. —

des agents titulaires et stagiaires sur les sujets relatifs à leur carrière. Elles sont saisies à l'initiative de l'agent ou de l'administration.

La CCP

La commission consultative paritaire réunit elle aussi des représentants de l'administration et des représentants du personnel. Elle est compétente pour les agents contractuels, concernant les questions relatives à leur carrière. —

À VOS VOTES... ÉLECTRONIQUES !

Cette année, et en concertation avec les organisations syndicales, le vote électronique a été retenu comme modalité exclusive de vote.

Vous avez donc la possibilité de voter par tout moyen électronique doté d'un accès à internet, ainsi qu'auprès de bureaux de vote situés sur les sites de Jean Minjoz (salle Bersot) et Saint-Jacques (bâtiment Sainte-Élisabeth) en étant muni des données indiquées dans le courrier individuel adressé à votre domicile. —

SYNDICAT UNSA



Avec l'UNSA, j'agis pour moi. Voter UNSA Santé & Sociaux, c'est décider de : l'amélioration de nos carrières et filières professionnelles, veiller à l'équité entre les agents dans le

cadre de l'intérêt général, lutter contre la précarité dans la Fonction Publique Hospitalière, de défendre les services publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux, défendre et accompagner efficacement. À l'UNSA Santé & Sociaux nous sommes des militants de terrain,

objectifs et réalistes, à votre écoute. Nous affirmons notre indépendance vis à vis des partis politiques afin de mieux nous concentrer sur notre rôle. Notre engagement c'est la défense de l'ensemble des agents fonctionnaires et contractuels de la Fonction Publique Hospitalière. L'UNSA Santé & Sociaux a choisi son camp, celui de Négociateur et d'Agir pour Obtenir. Il y a encore des actions à mener, l'UNSA sera à vos côtés, vous pouvez compter sur nous. Votez UNSA ! Le seul syndicat triple A : Autonome, Authentique, Apolitique. —

SYNDICAT CGT



En décembre 2022, vous allez voter pour élire vos représentants du personnel. Nous avons tous le droit de faire entendre notre voix. Voter CGT, c'est défendre un service

public fort, démocratique, et solidaire, à l'opposé des politiques d'austérité du gouvernement. Voter CGT, c'est dire non aux suppressions de postes et de lits, aux restructurations et réorganisations néfastes, aux insuffisances de moyens, aux baisses des

financements. Notre environnement professionnel doit s'améliorer : salaire, emplois, conditions de travail, égalité, formation... La CGT s'engage à informer et défendre les salariés, à recueillir et porter leurs attentes sur les sujets qui les concernent au quotidien. Rejoignez la CGT pour prendre toute votre place dans un espace où vous pourrez intervenir, décider, compter pour un. Chaque voix va compter, votez CGT pour créer ensemble un collectif de travail fort pour faire gagner nos revendications. —

SYNDICAT CFDT



Au CHU de Besançon, les militants CFDT sont satisfaits qu'au niveau national la CFDT ait négocié et validé une importante évolution salariale dans le cadre du SEGUR

contrairement à d'autres organisations syndicales. L'augmentation SEGUR représente un 13^e mois pour beaucoup soit 189€ * 12 = 2 300€ annuel, personne ne l'avait encore jamais obtenu. Fort de ces acquis la négociation sera notre ligne directrice pour l'avenir

afin d'améliorer encore et toujours vos conditions d'exercice professionnel ainsi que vos revenus (salaires, primes, pensions...). La CFDT ne refusera jamais de négocier mais évaluera la qualité des accords proposés avant éventuellement d'apposer sa signature. C'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien, de votre vote, ce qui nous rendra plus influent lors des concertations à venir, qui sont rendues maintenant obligatoires par la loi. L'avenir se construit à la table des négociations, nous y serons et prendrons toute notre place. Votre voix, notre action, votez CFDT !!! —

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE



Force Ouvrière est un syndicat revendicatif, libre et indépendant qui ne s'associe à aucun parti politique. FO a obtenu une augmentation de 183€ net par agent, un doublement

des ratios promus/promouvables, et la revalorisation des grilles indiciaires. Nous avons signé l'accord permettant l'ouverture de concours pour stagiairiser les catégories B et C sur postes vacants et les agents ayants + de 4 ans d'ancienneté, renforcer le pool

général jour/nuit, une augmentation du nombre d'agents pour les formations professionnelles. Nous défendons l'hôpital public et exigeons la réouverture des lits avec embauche de personnel et amélioration des conditions de travail. De jour comme de nuit, le Syndicat FO est aux cotés des agents, à leur écoute, et nous sommes disponibles pour un accompagnement dans leurs démarches et leurs RDV avec les directions et encadrants. Afin que nous puissions continuer à défendre vos droits et vos conditions de travail dans les instances, votez Force Ouvrière du 6 au 8 décembre 2022. —

SYNDICAT SUD



Voter SUD, c'est nous donner les moyens d'être présentEs AVEC vous et POUR vous. À SUD, nous revendiquons des conditions de travail, dignes et

séculaires, pour TOUS les personnels de l'Hôpital, afin d'assurer la prise en charge des usagers, dans de BONNES conditions. Pour SUD, rien n'est jamais acquis ; c'est le rapport de force qui détermine notre capacité à peser dans les projets : Soyons uniEs, pensons « collectif » ! Pour être à vos côtés au CHU,

être présentEs en cas de problèmes, pour continuer à œuvrer pour un Hôpital public de qualité, pour vous représenter, nous avons besoin de VOTRE vote. Voter SUD, c'est soutenir un syndicat qui a fait ses preuves, qui « se bouge » et agit, devant nos Directions, en instances, dans « la rue » (manifestations, casseroles, décors urbains, etc.) et dans les médias. Votez pour SUD pour continuer ensemble, à défendre un AUTRE avenir hospitalier ! Suivez votre section SUD du CHU sur Facebook : SUDCHU25. —